

**JEUDI 5 OCTOBRE 2017**

**Nomination des membres de la commission  
des affaires européennes**

## SOMMAIRE

DÉMISSION D'UN SÉNATEUR.....	1
CMP ( <i>Nominations</i> ).....	1
NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES.....	1
ORDRE DU JOUR DU MARDI 10 OCTOBRE 2017 .....	2
COMPOSITION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES .....	2
COMPOSITION D'UNE CMP ( <i>Sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme</i> ).....	3

## SÉANCE du jeudi 5 octobre 2017

3<sup>e</sup> séance de la session ordinaire 2017-2018

PRÉSIDENCE DE M. GÉRARD LARCHER

*La séance est ouverte à 14 h 30.*

*Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.*

Cette liste sera ratifiée s'il n'y a pas d'opposition dans le délai d'une heure.

*Prochaine séance mardi 10 octobre 2017.*

*La séance est levée à 14 h 35.*

**Jean-Luc Blouet**

*Direction des comptes rendus*

### Démission d'un sénateur

**M. le président.** – J'ai pris acte de la démission à compter du mercredi 4 octobre 2017 à minuit de M. Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne.

Son siège devenu vacant sera pourvu par une élection partielle.

Je profite de cette occasion pour remercier Jean-Pierre Raffarin, qui a présidé avec le talent qu'on lui connaît la commission des affaires étrangères et qui a beaucoup fait pour le rayonnement du Sénat. *(Applaudissements prolongés sur les bancs des groupes Les Républicains, La République en marche, et sur quelques bancs des groupes socialiste et républicain et communiste républicain citoyen et écologiste)*

### CMP (Nominations)

**M. le président.** – J'informe le Sénat que des candidatures pour siéger au sein de la commission mixte paritaire chargée d'élaborer un texte sur le projet de loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme ont été publiées.

Ces candidatures seront ratifiées si la présidence n'a pas reçu d'opposition dans le délai d'une heure prévu par notre règlement.

### Nomination des membres de la commission des affaires européennes

**M. le président.** – L'ordre du jour appelle la nomination des membres de la commission des affaires européennes.

Conformément à l'article 73 *bis* du Règlement, la liste des candidats remise par les bureaux des groupes et le délégué des sénateurs ne figurant sur la liste d'aucun groupe a été publiée.

**Ordre du jour  
du mardi 10 octobre 2017**

**Séance publique**

- Conclusions de la Conférence des présidents
- Suite des travaux en séance plénière

**Composition de la commission  
des affaires européennes**

**(41 membres) :**

ALLIZARD Pascal  
BIGOT Jacques  
BIZET Jean  
BONNECARRÈRE Philippe  
BOTREL Yannick  
DANESI René  
DURANTON Nicole  
FOUCAUD Thierry  
FOURNIER Catherine  
FRASSA Christophe-André  
GARRIAUD-MAYLAM Joëlle  
GATTOLIN André  
GREMILLET Daniel  
GRUNY Pascale  
GUILLOTIN Véronique  
HARRIBEY Laurence  
HAUT Claude (*jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2019*)  
HERZOG Christine  
HURÉ Benoît  
JOISSAINS Sophie  
JOURDA Gisèle  
KELLER Fabienne  
KENNEL Guy-Dominique  
KERN Claude  
LECONTE Jean-Yves  
LELEUX Jean-Pierre  
MARIE Didier  
MÉDEVIELLE Pierre  
MÉLOT Colette  
MENONVILLE Franck  
MIZZON Jean-Marie  
OUZOULIAS Pierre  
PATIENT Georges  
PELLEVAT Cyril  
RAISON Michel  
RAPIN Jean-François  
RAYNAL Claude  
REICHARDT André  
ROBERT Sylvie  
SUTOUR Simon  
VIAL Jean-Pierre

**Composition d'une CMP  
(Sécurité intérieure et  
lutte contre le terrorisme)**

Représentants du Sénat :

Titulaires :

MM. Philippe Bas, François-Noël Buffet,  
Mme Jacky Deromedi, MM. Philippe Bonnecarrère,  
Jacques Bigot, Michel Boutant, Arnaud de Belenet.

Suppléants :

Mmes Éliane Assassi, Josiane Costes,  
MM. Christophe-André Frassa, M. François Grosdidier,  
M. Jean-Yves Leconte, M. Hervé Marseille, M. André  
Reichardt.